

adopté le deuxième jour d'octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, de faire la traduction française des *Débats* du Sénat, reçoive pour son travail la somme de cinq cent treize piastres et soixante et quinze cents (\$513.75), cette somme étant basée sur le nombre de pages de l'édition anglaise.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (92) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Poirier a attiré l'attention du gouvernement sur un article paru vendredi dernier dans *La Patrie* de Montréal, journal réputé l'organe de l'honorable M. Tarte, et intitulé: *Une folle tentative*. Parlant du projet ministériel de l'extension du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal, l'article se termine ainsi:

"Si les vues de certains cerveaux brûlés triomphaient, le Sénat empêcherait le gouvernement de mettre sa politique de chemins de fer à effet. Le Sénat est en presque totalité composé de conservateurs—et il a le pouvoir d'arrêter le progrès du pays.....

"S'il veut (le parti conservateur) tenter l'aventure d'opposer les résistances du Sénat aux volontés des représentants du corps électoral, nous l'attendons de pied ferme.

"Le parti libéral a brisé bien des obstacles depuis douze mois."

Et il demandera si le gouvernement approuve et appuie cette politique de menace et de violence vis-à-vis du Sénat, telle que énoncée par le ministre des Travaux publics?

Débat.

L'honorable M. Vidal du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (16) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT.

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MERCREDI, 16 juin 1897.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (16) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer, conformément à l'ordre de mardi, le huit juin courant, a pris en considération le dit bill, et a l'honneur de présenter le rapport suivant.

Votre comité recommande que le dit bill soit renvoyé à la prochaine session, pour plus ample considération.

Le tout respectueusement soumis,

A. VIDAL,
Président.